

**Avenant n°1 à la convention d'application de la
convention partenariale de site Opération Campus
prévoyant les appels de fonds des subventions.**

Entre

**L'Université de Strasbourg
Le Crous de Strasbourg
L'Insa de Strasbourg**

Et

**L'Etat
La Région Grand Est
Le Département du Bas-Rhin
L'Eurométropole de Strasbourg**

ENTRE :

L'Université de Strasbourg, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représentée par son Président, Monsieur Michel DENEKEN,
Ci-après dénommée « l'Université de Strasbourg » ou « l'Unistra »,

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Strasbourg, établissement public administratif, représenté par sa Directrice générale, Madame Lina RUSTOM,
Ci-après dénommée « le Crous »,

L'institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, représenté par son Directeur, Monsieur Romuald BONE,
Ci-après dénommé « l'Insa »,

ET :

L'Etat, représenté par le Préfet de région Grand Est
Ci-après, dénommé « l'Etat »,

La région Grand Est, représentée par son Président,
Ci-après dénommée « la Région »,

Le département du Bas-Rhin représenté par son Président,
Ci-après dénommé « le Département »,

L'Eurométropole de Strasbourg, représenté par son Président,
Ci-après dénommée « l'Eurométropole »,

Vu la Convention partenariale de site Opération Campus de Strasbourg signée le 21 février 2011, actualisée le 26 octobre 2016,
Vu la délibération de l'Université de Strasbourg n°327-2016 du 27 septembre 2016,
Vu la délibération du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de l'académie de Strasbourg point n°4a du 7 octobre 2016,
Vu la délibération de l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg n°47-2016 du 29 septembre 2016,
Vu les délibérations du Conseil Régional Grand Est n°16CP-2728 du 25 novembre 2016 et n°20CP-32 du 14 février 2020,
Vu la délibération du Conseil Départemental du Bas-Rhin n°CD/2016/156 du 28 novembre 2016,
Vu la délibération de la commission permanente de l'Eurométropole n°35 du 25 novembre 2016.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1 : OBJET DU PRESENT AVENANT

La convention d'application de la convention partenariale de site Opération Campus, signée le 20 décembre 2016, prévoit les modalités de versement des participations des co-financeurs de l'Opération Campus de Strasbourg comme définies dans la convention partenariale de site signée le 21 février 2011.

L'objet du présent avenant est :

- de valider la maîtrise d'ouvrage par le CROUS de l'opération « Vie étudiante site de l'hôpital » en lieu et place de l'Unistra,
- de modifier le calendrier prévisionnel des appels de fonds des subventions versées aux établissements porteurs des opérations (Université de Strasbourg, Crous et Insa) dont ils ont la responsabilité, sans incidence sur la participation totale de chacun des financeurs.

Les tableaux ci-après se substituent aux tableaux figurant à l'article 1 de la convention initiale. Il rappelle les engagements de la convention de site et liste les opérations objets de la convention et du présent avenant. L'unique modification concerne la maîtrise d'ouvrage de l'opération « Vie étudiante site de l'hôpital » qui est assurée par le CROUS et non par l'Université de Strasbourg comme prévu initialement.

	Code opération	Opération	MCA	Montant inscrit	Subvention globale	Prorata	Par Etat	Part Région	Par EmS	Part CD67	Part Autre
Unistra	CC3	Learning Center	Unistra	30 200 000 €	8 000 000 €	26,49%	22 200 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	5 000 000 €	
	CC12a	Flarétarium	Unistra	7 830 000 €	500 000 €	6,39%	7 330 000 €		500 000 €		
	CC12b	Zoologie	Unistra	10 000 000 €	1 500 000 €	15,00%	8 500 000 €		1 500 000 €		
	CC15	Extensior ISIS EC	Unistra	17 000 000 €	2 000 000 €	11,76%	15 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €		
	CC14a	CZEI Manufacture	Unistra	25 400 000 €	14 000 000 €	55,13%	11 400 000 €	7 000 000 €	7 000 000 €		
Sous-total versements à l'Unistra					26 000 000 €		64 470 000 €	9 500 000 €	11 500 000 €	5 000 000 €	- €
Crous	CC13	INSA	Insa	24 370 000 €	12 000 000 €	49,24%	12 370 000 €	7 000 000 €	5 000 000 €		
	CC9t et c	Cité Faul Appel - Tranche 1	Crous	26 000 000 €	6 000 000 €	23,08%	2 000 000 €			6 000 000 €	16 000 000 €
	CC18	Vie étudiante site de l'hôpital	Crous	6 910 000 €	1 000 000 €	14,47%	5 910 000 €			1 000 000 €	
Sous-total versements aux établissements porteurs					45 000 000 €		84 750 000 €	16 500 000 €	16 500 000 €	12 000 000 €	18 000 000 €

Les opérations en italique ci-après sont listées à titre d'information et sont hors périmètre de la convention initiale et de son avenant.

Autres	CC7	MU	Sers	15 200 000 €	5 500 000 €	36,18%	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	2 500 000 €	8 200 000 €
	CC19	IV HCE	Région	21 000 000 €	#####	66,67%	7 000 000 €	7 000 000 €	7 000 000 €		
Totaux				183 950 000 €	64 500 000 €	35,06%	93 250 000 €	25 000 000 €	25 000 000 €	14 500 000 €	26 200 000 €

ARTICLE 2 : Appels de fonds auprès de la Région

Le calendrier des appels de fonds auprès la Région ci-après se substitue à celui prévu à l'article 2 de la convention initiale.

Code opération	Opération	MOA	Montant inscrit	Participation Région	Prorata	Proposition de programmation de la participation de la Région Grand Est						
						Versé < 2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CC3	Learning Center	Unistra	30 200 000 €	1 500 000 €	4,97%	1 000 000,00 €	400 000 €	- €	100 000 €	- €	- €	- €
CC2a	Planétarium	Unistra	7 880 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC2b	Zoologie	Unistra	10 000 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC3	Extension ISSDC	Unistra	17 000 000 €	1 000 000 €	5,88%	700 000,00 €	- €	300 000 €	- €	- €	- €	- €
CC4a	G2H Manufacture	Unistra	25 400 000 €	7 000 000 €	27,52%	500 000,00 €	1 000 000 €	2 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	- €	- €
Sous-total versements à l'Unistra						2 200 000,00 €	1 400 000,00 €	2 800 000,00 €	1 600 000,00 €	1 500 000,00 €	- €	- €
CC13	Insa	Insa	24 370 000 €	7 000 000 €	28,72%	1 900 000 €	1 500 000 €	800 000 €	1 000 000 €	1 200 000 €	600 000 €	- €
UL9bet 9c	Cité Paul Appel - Tranche 1	Graus	26 000 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC18	Me étudiants site de l'hôpital	Graus	6 910 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sous-total versements aux établissements porteurs						4 100 000 €	2 900 000 €	3 600 000 €	2 600 000 €	2 700 000 €	600 000 €	- €
CC7	MUI	Seis	15 200 000 €	1 500 000 €	9,87%	1 500 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC9	EMPECE	Région	21 000 000 €	7 000 000 €	33,33%	7 000 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total des versements						12 600 000 €	2 900 000 €	3 600 000 €	2 600 000 €	2 700 000 €	600 000 €	- €

ARTICLE 3 : Appels de fonds auprès du Département

Le calendrier des appels de fonds auprès du Département ci-après se substitue à celui prévu à l'article 2 de la convention initiale.

Code opération	Opération	MOA	Montant inscrit	Participation Département 67	Prorata	Proposition de programmation de la participation de la Conseil départemental du Bas-Rhin						
						Versé ~2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CC3	Learning Center	Uistra	30 200 000 €	5 000 000 €	16,56%	2 500 000 €	1 000 000 €	900 000 €	600 000 €	- €	- €	- €
CC2a	Planétarium	Uistra	7 850 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC2b	Zoologie	Uistra	10 000 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC5	Extension ISSDC	Uistra	17 000 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC4a	G2E Manufacture	Uistra	25 440 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sous-total versements à l'Uistra				5 000 000 €		2 500 000 €	1 000 000 €	900 000 €	600 000 €	- €	- €	- €
CC3	Insa	Insa	24 370 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC9bet9c	Cité Paul Appel - Tranche 1	Crous	26 000 000 €	6 000 000 €	23,08%	1 500 000 €	1 300 000 €	1 200 000 €	1 500 000 €	- €	500 000 €	- €
CC8	Me étudiante site de l'hôpital	Crous	6 910 000 €	1 000 000 €	14,47%	- €	200 000 €	400 000 €	- €	- €	- €	400 000 €
Sous-total versements aux établissements porteurs				12 000 000 €		4 000 000 €	2 500 000 €	2 500 000 €	2 100 000 €	- €	500 000 €	400 000 €
CC7	MUI	Sers	15 200 000 €	2 500 000 €	16,45%	2 500 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC9	EM PICE	Région	21 000 000 €	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total des versements				14 500 000 €		6 500 000 €	2 500 000 €	2 500 000 €	2 100 000 €	- €	500 000 €	400 000 €

ARTICLE 4 : Appels de fonds auprès de l'Eurométropole

Le calendrier des appels de fonds auprès de l'Eurométropole ci-après se substitue à celui prévu à l'article 2 de la convention initiale.

Code opération	Opération	MOA	Montant inscrit	Participation Eurométropole	Prorata	Proposition de programmation de la participation de l'Eurométropole de Strasbourg						
						Versé <2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CC3	Learning Center	Unistra	30 200 000€	1 500 000€	4,97%	750 000,00€	500 000€	- €	250 000€	- €	- €	- €
CC2a	Planétarium	Unistra	7 830 000€	500 000€	6,39%	- €	250 000€	100 000€	- €	150 000€	- €	- €
CC2b	Zoologie	Unistra	10 000 000€	1 500 000€	15,00%	- €	- €	500 000€	600 000€	- €	400 000€	- €
CC5	Extension ISSDC	Unistra	17 000 000€	1 000 000€	5,88%	800 000,00€	- €	200 000€	- €	- €	- €	- €
CC4a	G&E Manufacture	Unistra	25 440 000€	7 000 000€	27,52%	900 000,00€	1 500 000€	1 600 000€	1 600 000€	1 400 000€	- €	- €
Sous-total versements à l'Unistra						2 450 000€	2 250 000€	2 400 000€	2 450 000€	1 550 000€	400 000€	- €
CC3	Insa	Insa	24 370 000€	5 000 000€	20,52%	600 000€	600 000€	1 200 000€	600 000€	1 400 000€	600 000€	- €
CC9a et 9c	Clé Paul Appel - Tranche 1	Crous	26 000 000€	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CC8	Ve étudiante site de l'hôpital	Crous	6 910 000€	- €	0,00%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sous-total versements aux établissements porteurs						3 050 000€	2 850 000€	3 600 000€	3 050 000€	2 950 000€	1 000 000€	- €
CC7	MUI	Sers	15 200 000€	1 500 000€	9,87%	1 500 000€						
CC9	EMPECE	Région	21 000 000€	7 000 000€	33,33%	7 000 000€						
Total des versements						11 550 000€	2 850 000€	3 600 000€	3 050 000€	2 950 000€	1 000 000€	- €

Fait en sept exemplaires originaux.

A Strasbourg, le

Le Préfet de Région Grand Est

La Rectrice de l'académie de Strasbourg

Le Président de l'Université de
Strasbourg

La Directrice générale du CROUS

Le Directeur de l'INSA

Le Président de la Région Grand Est

Le Président du Département du Bas-
Rhin

Le Président de l'Eurométropole de
Strasbourg